

Une campagne LabourStart

## **Bahreïn : Renoncez aux accusations contre les enseignants, étudiants et syndicalistes**

lundi 12 décembre 2011, par [LabourStart](#) (Date de rédaction antérieure : 10 décembre 2011).

**Une campagne LabourStart en partenariat avec l'Internationale de l'Éducation, la plus grande fédération mondiale de syndicats, représentant trente millions d'employés de l'éducation dans 400 organisations et 170 pays et territoires.**

---

L'Internationale de l'Éducation (IE) vous invite à interpeller les autorités de Bahreïn pour examiner les accusations et des condamnations et de commuer les peines de tous les enseignants, les syndicalistes enseignants et étudiants accusés d'infractions liées à l'exercice de la liberté de parole et le droit de se réunir. Les appels de la vice-présidente et présidente de l'Association des enseignants de Bahreïn (BTA), le dimanche 11 décembre, sont parmi les préoccupations de l'IE. Jalila al-Salman et Mahdi Mahdi Abu Issa Dheeb font appel des sentences prononcées en Septembre par le Tribunal militaire de la sécurité nationale de première instance à trois et dix ans d'emprisonnement pour leur participation à des manifestations pacifiques en mars dernier. Sept autres membres du conseil BTA sont également en procès et 76 enseignants ont été licenciés pour des raisons similaires sans fondement. Un grand nombre d'enseignants sont toujours suspendus. La plupart des membres du Conseil de BTA licenciés et les enseignants suspendus ont eu l'occasion de partager leur expérience avec Fred van Leeuwen, Secrétaire général, lors de sa mission à Bahreïn en novembre. Tous ont témoigné du traitement injuste subi. La révision de la condamnation est également soulignée dans les recommandations fortes de la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn (BICI). Le 23 novembre, elle a recommandé aux autorités du Bahreïn « de réviser les condamnations et de commuer les peines de toutes les personnes inculpées d'infractions impliquant l'expression politique, qui n'est pas constituée d'incitation à la violence, et de laisser tomber les accusations en instance. » Jurisprudence de l'Organisation Internationale du Travail souligne l'importance du « principe du procès rapide et équitable par un tribunal indépendant et impartial dans tous les cas, y compris les cas où des syndicalistes sont accusés de délits politiques ou criminels. »

*Vous pouvez aider ! Entrez votre nom et votre courriel et cliquez sur le bouton 'Envoi' au bas de cette page :*

[http://www.labourstart.org/cgi-bin/solidarityforever/show\\_campaign.cgi?c=1194](http://www.labourstart.org/cgi-bin/solidarityforever/show_campaign.cgi?c=1194)

---

**Lettre**

Je vous prie d'exhorter les autorités de Bahreïn à examiner les accusations et des condamnations et de commuer les peines de tous les enseignants, les syndicalistes enseignants et étudiants accusés d'infractions liées à l'exercice de la liberté de parole et le droit de se réunir.

Je suis notamment préoccupée par les appels de la vice-présidente et présidente de l'Association des enseignants de Bahreïn (BTA). Jalila al-Salman et Mahdi Mahdi Abu Issa Dheeb font appel des sentences prononcées le 25 septembre par le Tribunal militaire de la sécurité nationale de première instance à trois et dix ans d'emprisonnement pour leur participation à des manifestations pacifiques en mars dernier.

La révision de la condamnation est soulignée dans les recommandations de la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn (BICI). Le 23 Novembre, elle a recommandé aux autorités du Bahreïn « de réviser les condamnations et et commuer les peines de toutes les personnes inculpées d'infractions impliquant l'expression politique, qui n'est pas constituée d'incitation à la violence, et de laisser tomber les accusations en instance. »

Je demande instamment aux autorités de Bahreïn de :

- Révoquer les peines prononcées contre Jalila al-Salman et Mahdi Mahdi Abu Issa Deeb et abandonner toutes les accusations contre les autres dirigeants de BTA ;
- Réintégrer les enseignants licenciés et les étudiants expulsés, ainsi que leurs salaires et des bourses ;
- Annuler les suspensions de tous les enseignants et les universitaires ;
- Respecter les droits et libertés fondamentaux des enseignants, des étudiants et des militants syndicaux en conformité avec les normes internationales du travail ;
- Mettre en œuvre les recommandations de la Commission d'enquête indépendante de Bahreïn ;
- S'engager dans un dialogue respectueux et pacifique pour mettre en place et institutionnaliser des mécanismes de respect des droits humains fondamentaux des enseignants de Bahreïn et de mettre fin aux violations qui incluent des arrestations arbitraires, détentions, condamnations injustes et licenciements.

Je suis impatient d'entendre parler de votre intervention positive sur cette question très sérieuse.

---